

Portes Infos

Le journal - N° 18 - Décembre 2010

DÉBAT

LIEUX DE CULTE p 4 à 6

LES 7 JOURS
SUR L'EMPLOI p 8 à 11



REPAS
DES ANCIENS p 14-15

PHOTO DE COUVERTURE : CHALLENGE ALAIN HARTZ p 12-13

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax s. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain
Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

DÉCEMBRE

Lundi 27 : Chœur

JANVIER

Lundi 3 : Les Cèdres

Samedi 8, lundi 10 : Gauthier

Samedi 15, lundi 17 : Chœur

Samedi 22, lundi 24 : Chœur

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois

de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative),
le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,
6^e adjoint (état-civil, vie scolaire,

restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

La solidarité, un atout pour la ville !

Moment privilégié, qui permet à chacun de donner aux autres, les fêtes de fin d'année sont toujours une période où se conjuguent à la fois les plaisirs partagés, les souvenirs personnels et les projets nouveaux.

Cette année encore, la municipalité et le centre communal d'action sociale organisent le soir du 24 décembre, le réveillon solidaire qui permettra à ceux qui le souhaitent de se retrouver, portés par une ambition commune : la fraternité et le bien-vivre ensemble.

Portes-lès-Valence et tous les Portois nous renvoient ces dernières semaines, ce bel esprit de ville populaire et solidaire. Les exemples vous les retrouverez dans ce Portes-Infos et ils sont nombreux... En passant par le "Challenge Alain Hartz" dont le nom s'associe à la combativité du militant syndical disparu, à l'organisation du "Téléthon" qui met en évidence la solidarité mais aussi le manque criant de moyens pour faire avancer la recherche médicale, le "repas des anciens" qui démontre par sa vitalité, que grâce à la sécurité sociale on peut être âgé et avoir la santé ou encore "les 7 jours sur l'emploi" qui illustrent notre volonté d'agir pour le développement économique au service du droit au travail pour tous.

Déjà l'année 2011 pointe le bout du nez... Le budget de l'État pour 2011 est dans la pleine continuité de la réforme des retraites. Gel des dotations pour les communes, baisse des crédits pour des missions essentielles comme le logement, la solidarité. C'est un budget injuste, avec de nouvelles baisses de remboursements de soins qui vont frapper les plus modestes, avec des mesures honteuses à peine avouées, à l'instar du désengagement à la sauvette de l'État du financement de l'insertion des handicapés. C'est un budget injuste qui sert le capitalisme sur un plateau d'argent.

Attachée aux valeurs essentielles que sont la justice sociale et l'implication citoyenne, la majorité municipale continuera d'agir avec détermination pour que tous les portois soient toujours plus fiers de leur commune.



C'est pourquoi les choix de gestion et de rassemblement que nous voulons promouvoir en toutes circonstances se conjuguent nécessairement avec l'esprit de résistance et de propositions novatrices au service du bien commun dans le respect des convictions qui s'expriment.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes à tous.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Pour respecter les lois de la République

Au conseil municipal, débat sur la vente du terrain pour une salle de prières

Lors du dernier Conseil Municipal le 8 novembre, Pierre Trapier, maire, a présenté aux élus municipaux une proposition de vente de terrain à l'association sociale et culturelle portoïse. Cette dernière a en effet le projet d'y faire construire une salle de prière pour la communauté musulmane.

Cette salle, financée par l'association, répondra ainsi aux besoins et aux attentes des musulmans portoïses représentant environ 300 familles sur notre ville, qui pratiquent actuellement leur religion dans une modeste salle de la Chaffine.

Le terrain situé route de Beauvallon, représente une surface de 1500 m², pour une salle de 500 m², en adéquation avec le nombre de pratiquants musulmans portoïses. Le prix du terrain a été fixé à 20 € le m², le domaine l'ayant estimé à 5 € le m²,

À travers l'ordre du jour

Si la délibération sur la vente d'un terrain pour une salle de prières fut le plat principal au menu du conseil municipal, d'autres délibérations ont été votées : subventions aux associations culturelles, aux associations non sportives et non culturelles, subvention supplémentaire au Football club portoïse, subvention exceptionnelle relative au financement d'un projet de la SEGPA du collège Gérard Gaud pour un chantier de solidarité au Nicaragua auquel participent trois jeunes Portoïses. Un vœu portant sur le refus des conséquences de la loi NOME a également été adopté (lire Portes-Infos de novembre n°17, page 18). Vous pourrez lire le détail des subventions sur le site de la ville de portes : www.portes-les-valence.fr

"ce prix est raisonnable pour tous, pour la Mairie, pour les musulmans également."

Les principes de la Loi de 1905 et de la Constitution

Présentant le projet, le maire, Pierre Trapier, revint tout d'abord sur les principes essentiels de la Loi de 1905 portant sur la séparation des Églises et de l'État et en rappela les deux premiers articles :

Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes.

Article 2 : La République ne reconnaît, ni ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.

« Ce cadre, souligna Pierre Trapier, fixe donc, dans le champ de la Loi, le principe de l'égalité de culte selon lequel, comme on le retrouve dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, dans son article 10 (que l'on retrouve aussi dans le Préambule de la Constitution de 1946 ainsi que dans celle de 1958) : "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses". Il n'y a donc pas pour nous de hiérarchisation des cultes et je souligne au passage que cette liberté de religion est identique dans tous les pays d'Europe.

La laïcité, c'est le choix laissé à chacun de croire ou de ne pas croire et je saurai, à l'image de mes collègues, être très vigilant sur le respect de la Loi et des principes de laïcité. À cet égard, il ne saurait y avoir de "demi-citoyen" ou de "citoyen de seconde zone" (...). La laïcité est un principe pour vivre ensemble ! Alors, une fois n'est pas coutume dans cette assemblée, surtout venant de ma part, je voudrais citer le Premier ministre François Fillon, qui inaugura une mosquée à Argenteuil : "La liberté du culte ne se résume pas à l'expression individuelle de

convictions religieuses. Elle inclut aussi le droit de disposer de biens nécessaires à l'exercice du culte". Il cita également le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui déclarait : "Il n'y a aucune raison pour qu'une religion ne puisse pas vivre son culte tranquillement".

Un choix partagé par de nombreuses villes, comme Montélimar...

Concernant la localisation de la salle, le maire précisa qu'elle a été effectuée avec les représentants musulmans en fonction des possibilités foncières existant sur la commune. *« Ce choix est celui du bon sens et c'est la seule possibilité. Nul ne souhaite une salle de prières en dehors de la ville, dans une ZI. Après tout, on a une église en ville, un temple près de la mairie, un lieu de culte musulman, bien intégré dans le paysage communal, va de soi ».*

Sur le choix, il soulignera que c'est un choix réfléchi que font désormais les villes, de droite, comme de gauche, plutôt que d'opter pour un bail emphytéotique de 99 ans pour un Euro symbolique.

En témoigne, par exemple la Ville de Montélimar et de son député-maire, qui dans un premier temps s'acheminait initialement vers le bail à l'euro symbolique, mais qui a préféré, au final, comme la Ville de Portes-les-Valence, vendre un terrain au prix établi par les Domaines.

Ceux-ci avaient estimé le terrain actuel à 5 € le m² ; la commune le vend à 20 €, un prix raisonnable pour tous.

S'en suivit un débat entre la majorité (Raymond Rinaldi, Ali Chaabi, Jean-Michel Bochaton, Hélène Granjon) qui défend le fond du projet et l'opposition (Geneviève Girard et Suzanne Brot) qui attaque sur la forme. La délibération est adoptée par 23 voix pour et 6 contre.

Ce qu'en pensent les représentants des différents cultes

Quel est le point de vue des représentants des différents cultes exercés sur la commune ? Nous les avons rencontrés. En réalité, ces représentants des divers cultes ont des contacts réguliers et, lors de ceux-ci, la question de la salle de prières pour les musulmans a bien sûr été évoquée.

Liberté de conscience et tolérance

C'est au temple, près de la mairie, que nous avons rencontré les représentants de l'Église réformée de Portes : Christophe Singer, pasteur, Daniel Bénéfice, président



De gauche à droite : Christophe Singer, Olivier Goy, Daniel Bénéfice et Evelyne Oriol

du conseil presbytéral, Olivier Goy, vice-président et Evelyne Oriol, secrétaire. L'Église réformée est gérée par un conseil presbytéral élu où les femmes ont le droit de vote et ce, dès 1905 (date de la Loi de séparation des églises et de l'Etat), bien avant que la République ne l'accorde à ses citoyennes. Elles ont également le droit d'être pasteur. Cette administration est locale. Le synode, quant à lui, rassemble les représentants des églises de France au sein de l'Église réformée. Ce système est associatif. Le pasteur est

ainsi un membre de ce conseil presbytéral mais il est aussi pasteur de l'union nationale des églises. Il a donc un regard à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.

« Les relations entre l'église protestante et la municipalité sont, de notre point de vue bonnes. Nous espérons qu'il en soit ainsi durablement. La construction d'une salle de prières pour les musulmans est un acte important tant pour la municipalité que pour les musulmans, mais aussi pour les Portois qui ne sont pas musulmans. Les autorités publiques ont pour mission de rendre possible l'exercice des religions dans la tranquillité » nous ont-ils notamment déclaré.

« Ce qui fonde notre croyance et les principes qui guident nos actions, c'est la Bible, rappellent-ils. Nous ne sommes pas interrogés en tant qu'individus, mais en tant que responsables de l'église protestante. Notre réponse ne concerne pas spécialement la localité de Portes-lès-Valence, mais revêt un caractère général. Nous sommes dans un Etat laïc, et cette réponse prend en compte notre histoire, et notre implication au sein de la République. »

Les membres du conseil presbytéral rappellent que, pour le centenaire de la commune, une conférence sur le thème de la laïcité avait été organisée avec M. de Clermont, ancien président de la Fédération protestante de France.

« Sur le plan historique, nous sommes les héritiers de gens qui ont eu à subir une répression féroce à cause de leur religion. Nous avons eu à lutter pour imposer la liberté de conscience, principe qui

va de pair avec la tolérance : pouvoir croire ou ne pas croire, pouvoir prier Dieu à sa manière, comme le disaient nos ancêtres... » soulignent-ils.

Sur l'islam, les membres du conseil presbytéral que nous avons rencontrés rappellent que leur coreligionnaire, Pierre Joxe, ancien ministre des cultes, à défendu deux aspects :

- permettre aux musulmans de pratiquer leur religion dans des conditions dignes,
- permettre aux futurs imams d'être formés aux principes de la République et de sa laïcité.

« La liberté de conscience, la liberté religieuse, la tolérance, sont des principes fondamentaux que nous défendons, non seulement en France, mais partout à travers le monde, y compris dans les pays où existe une religion d'Etat. En ce moment, nos pensées vont particulièrement aux chrétiens d'Irak et aux coptes d'Egypte. »

Une question de dignité humaine

Guillaume Tessier est, depuis septembre curé, avec d'autres prêtres, de la paroisse Saint-Paul-du-Rhône qui s'étend



Guillaume Tessier et Maurice Gorce à côté de la carte de la paroisse Saint-Paul-du-Rhône

de Portes-lès-Valence jusque Saulce et englobe des communes comme Beauvallon, Etoile, Mirmande, Cliousclat, etc. L'église de Portes a le nom de Sainte Philomène. Le fonctionnement de l'église catholique repose sur des communautés de village. Dans chaque village existe un relais, une équipe de laïcs qui anime le lieu qu'est l'église. À Portes, l'animateur de ce relais pastoral est Maurice Gorce. Nous les avons rencontrés tous les deux pour commenter cette décision du conseil municipal. Comme nous l'ont dit les représentants des cultes musulman et protestant, les contacts cordiaux et conviviaux existent entre les trois communautés religieuses représentées sur Portes. C'est ainsi que lors du départ du père Guy Boissonnet, les représentants du culte musulman et du culte protestant étaient présents lors du buffet convivial donné en son honneur. Et Maurice Gorce confirmera qu'au delà de cet épisode amical, des contacts fréquents existent entre les différents représentants des cultes.

Le père Guillaume Tessier constate tout d'abord la présence de communautés musulmanes sur l'ensemble de la paroisse Saint-Paul-du-Rhône, et pas exclusivement à Portes. Pour lui : « *Il est important que chaque religion ait son lieu de culte. C'est une question qui relève du bon sens. C'est même une question de droit. Le pape Benoît XVI rappelle assez souvent le sort fait aux chrétiens dans certaines parties du monde. Il en va de même, selon nous, pour les autres religions.* ». Pour Maurice Gorce : « *Tout homme, quel qu'il soit, a le droit d'exercer sa pratique religieuse. Il s'agit là de la question de la liberté de conscience. Et il faut des lieux pour pouvoir exercer sa pratique religieuse.* ».

Le père Guillaume Tessier soulignera à plusieurs reprises l'importance de l'existence d'un lieu de culte : « *Il est bien que les pouvoirs publics facilitent cette possibilité. Et surtout que cela se fasse dans un lieu décent et non pas dans un hangar ou une cave, ce qui peut engendrer des dérives. De plus, que les musulmans aient un lieu de culte qui rende leur pratique visible, cela est bénéfique pour toutes les communautés religieuses. Maintenant il appartiendra à la communauté musulmane de faire vivre ce lieu.* ».

Laissons le mot de la fin à Maurice Gorce pour qui il s'agit là de "dignité humaine".

Un lieu de paix, de fraternité et de cohésion sociale

Responsable du CRCM (Conseil régional du culte musulman) du Grand Valence, ingénieur de profession, imam bénévole à Villeurbanne, Abdallah Dliouah a bien voulu répondre à nos questions.

Mais, tout d'abord, comment fonctionne le culte musulman en France ?

« *Chaque lieu de culte est géré, soit par une association type loi 1901, à caractère culturel, soit par une association type loi 1905, strictement culturelle. Le CFCM (Conseil français du culte musulman) représente l'islam en France. En régions, il est structuré par des CRCM. Pour notre*



L'imam Abdallah Dliouah

Région, son représentant est Azzedine Gaci qui est déjà venu à Portes-lès-Valence, fin 2008, où il eut des rencontres avec des représentants des autres cultes, la municipalité et des citoyens portois. »

Ces rencontres entre différents cultes se sont enracinées dans la commune. Ainsi, à l'occasion de l'Aïd el fitr, qui scelle la fin du ramadan, l'association culturelle et sociale de Portes a invité les représentants des autres cultes.

« *Nous avons des relations amicales et fraternelles avec les autres cultes et avec tous les citoyens, croyants ou non croyants. L'association culturelle et sociale portoise pratique l'ouverture, la tolérance, le vivre ensemble* » souligne Abdallah Dliouah

« *Je félicite le maire et la municipalité de Portes pour leur clairvoyance, leur ouver-*

ture d'esprit et leur capacité à prendre leurs responsabilités, précise l'imam. Cette clairvoyance permet aux gens de vivre ensemble ; et clairvoyance il y a, car cette décision se situe au-delà des calculs politiques rapides. Elle va dans le sens de la sagesse. Car une communauté où des citoyens qui se sentent maltraités et ce malgré le bon sens, vont se sentir mal et cela rejaillit sur toute la société. »

Sur la forme vente et achat de terrain plutôt qu'un bail emphytéotique, M. Abdallah Dliouah considère que c'est une meilleure formule : « *On se sentira chez soi...* ».

« *Il faut que l'islam soit traité comme tous les autres cultes, ni mieux, ni moins bien. Le culte musulman ne fait pas exception. Ce lieu de culte sera un lieu de paix, de fraternité. Il sera ouvert à tous. Nous ferons des portes ouvertes. Nous organiserons des conférences.*

Il faut qu'il soit un facteur de paix et de cohésion sociale dans la ville. Ce lieu de recueillement ne sera donc pas un lieu fermé. ». Sur les liens entre l'islam et la République l'imam Abdallah Dliouah est très clair : il organise des réunions avec tous les imams de la Région chaque année. « *Les notions de laïcité, les principes de la République sont bien assimilés et intégrés par tous. L'imam de Portes-lès-Valence ne sera pas un imam comme*

un imam à La Mecque ou en Arabie saoudite. Il vit dans la République française. Il doit en connaître le contexte. L'imam de Portes est bénévole, parle français, est ouvert au dialogue, est capable de guider les musulmans vers l'ouverture et le mieux vivre ensemble. »

Enfin, l'imam Abdallah Dliouah s'adresse aux musulmans de Portes : « *Il faut qu'ils soient à la hauteur de leurs responsabilités, qu'ils fassent tout pour que ce projet réussisse, que ce lieu s'intègre parfaitement dans son milieu, dans la cité, qu'il soit un lieu de fraternité et d'accueil* »

Enfin, M Abdallah Dliouah émet le souhait que d'autres villes dans la région suivent l'exemple de Portes-lès-Valence.

Propos recueillis par Bernard Fillet

Rencontre autour de la BD

Le neuvième art qui parle de la cité a droit de cité.



De gauche à droite : Sylvain Fidenti, directeur des affaires culturelles de Valence-agglo, Esther Heranz, directrice du réseau de lecture publique de Valence-agglo, Jean-Michel Bochaton, vice-président à la culture à Valence-agglo, Pierre Trapier, maire de Portes, Marie Ransant, directrice de la bibliothèque de Portes et Laurent Delaunay de la bibliothèque de Valence

Elles ont bien changé, nos bibliothèques, devenues médiathèques. On n'y vient plus seulement pour emprunter un livre, un CD ou un DVD ; elles sont devenues des lieux de rencontres, d'animations diverses et de dialogues. Les "deuxièmes rencontres de la BD", organisées par le réseau de lecture publique de Valence-agglo, sur le thème "Histoires de vie", en sont un brillant exemple.

Le point fort de ces rencontres se déroula le week-end du 10 au 12 décembre à La Cartoucherie de Bourg-lès-Valence. En amont avaient travaillé le réseau des bibliothèques valentinoises, la Passerelle bourcaine, la bibliothèque de Portes et la médiathèque de Chabeuil. Mais tout cela en partenariat avec notamment les cinémas (Lux, Navires, Traincinéma), trois lycées, l'Université, les scolaires et le service culturel de la mairie de Portes, avec David Estèves, a également contribué à la préparation et à la conception de la soirée.

Des rencontres, pas un énième festival...

Vice-président à la culture à Valence-agglo, Jean-Michel Bochaton dira, lors d'une confé-

rence de presse : « *La présence la plus affirmée de l'agglomération jusqu'à présent, ce sont ses bibliothèques et ses médiathèques. Ces rencontres de la BD, nous les avons voulues à taille humaine, avec des créateurs et des échanges avec le public. Ces moments de rencontres feront aussi la démonstration de la qualité du service public du livre. C'est un réseau dynamique en expansion depuis qu'existe la carte unique. C'est aussi un réseau en réactivité avec la*

société et l'histoire ».

Dans le cadre de la salle d'exposition du centre culturel Louis Aragon où étaient accrochées aux cimaises les planches de Jung pour "Couleur de peau : miel" et Max Lenvers pour "Cahier de rêve", qu'il commenta se déroulait également un battle BD opposant partisans des mangas, de la BD classique ou de la SF.

C'était à Portes, mais dans les diverses structures du réseau, d'autres initiatives ont été prises. Ainsi Marianne Ory, maire-ad-

jointe à la culture à Bourg-lès-Valence, évoqua l'exposition conjuguant BD-photo à "La Passerelle".

Marie Ransant, directrice de la bibliothèque à Portes, mit le doigt sur la complémentarité d'un événement, ces deuxièmes rencontres de la BD, et le travail effectué, au quotidien, durant toute une année. « *Les bibliothèques et médiathèques ne sont pas*



Le battle BD animé par Joaquim, libraire

seulement des lieux de diffusion, mais permettent aussi un rapport plus intime à la création » dit-elle.

Un agrandissement de la bibliothèque ?

Le scoop de la soirée fut donné par Jean-Michel Bochaton qui évoqua l'idée d'un agrandissement de la bibliothèque qui deviendrait médiathèque en s'adjoignant l'actuelle salle d'exposition, le hall du centre culturel, trouvant ainsi une autre fonction. Proposition qui doit être discutée au niveau de Valence-agglo et en conseil municipal.



Max Lenvers commente son "Cahier de rêve"

Un rendez-vous incontournable

Forums, débats, rencontres, visites d’entreprises : l’emploi est au cœur de la démarche de la municipalité.

Dense, très dense, fut cette deuxième édition des “7 jours sur l’emploi” organisée par la municipalité et son service économique.

Ils ont rassemblé chefs d’entreprises, demandeurs d’emploi, jeunes en formation, salariés, syndicalistes, élus locaux et habitants qui en ont assuré le succès.

Les sept jours étaient en réalité une dizaine puisque le coup d’envoi de la



Yann Étienne,
photographe

manifestation fut donné le mercredi 10 novembre, en mairie, par le vernissage

du reportage photographique réalisé par Yann Étienne au cœur de diverses entreprises portaises qui lui ont aimablement ouvert leurs portes : Pavailler, Billon Nather, Reyes Construction, KDI Merlin, Clause Tézier et le centre technique municipal.

Il expliqua son choix du noir et blanc par le souci de la mise en valeur du geste, sa précision, sa technicité et définit sa démarche comme étant une « *approche humaine à l’égard du monde du travail* ».

Pavailler, le spécialiste du four à pain

Le lundi 15 décembre était consacré à la visite de l’entreprise Pavailler dans la ZI de la Motte. Reçus par le directeur de l’entreprise, Yves Adrien, les élus et visiteurs ayant répondu à l’invitation, (*) eurent droit à un historique de l’entreprise dont la réputation dans la fabrication des fours à pain est non seulement nationale, mais aussi mondiale. À tel point qu’en Afrique, un four à pain s’appelle communément “un pavailler”...

Sur la façade de l’usine, dont la taille est de 20 000 m², trois enseignes sont lisibles : Pa-



Pendant l’exposé d’Yves Adrien

vailier, CFI et Bertrand-Puma. Pavailler, ce sont les fours ; CFI, c’est le spécialiste du froid et de la fermentation pour les boulangers-pâtisseries et Bertrand-Puma est le spécialiste de la préparation et de la fermentation de la pâte. À eux trois, ils produisent tout ce qu’il faut pour équiper un fournil. Ces trois entreprises regroupent 150 personnes dont 75 employés, plus 15 intérimaires pour Pavailler.

L’entreprise Pavailler, c’est toute une histoire... Installateur de chauffage central à Lamastre, Louis Pavailler transfère son entreprise artisanale à Valence en 1946. En 1958, il conçoit le premier four de boulangerie français à recyclage. Le succès est très rapide et en 1963, l’entreprise s’installe à Bourg-lès-Valence avec un effectif de 400 personnes. En 1972, l’usine de Portes est construite. En 1976, le four électrique est lancé. En 1980, Louis Pavailler vend son entreprise à la société anglaise Baker Perkins SA. En 1987, APV rachète cette société, dont Pavailler. En 1995, APV revend Pavailler à Kenmare Capital. En 1997, Patrick Blaise rachète à son tour et, avec 102 salariés la nouvelle société démarre sous



Soudure d’un four à pain

le nom de Pavailler BVP SA. L’année 2001 voit l’achat de la société Bertrand-Puma avant un redressement judiciaire en 2004, date à laquelle le groupe anglais AGA (fonds de pensions) rachète pour, de 2005 à 2007, revendre les sociétés filiales et, enfin revendre SEBP (c’est-à-dire Pavailler, CFI et Bertrand Puma) au groupe italien Ali. Comme le dira Yves Adrien, ce groupe qui possède 60 usines dans le monde et effectue un chiffre d’affaires de 1,4 milliards d’€ a une vocation industrielle.

Dans ce contexte, Pavailler a ainsi investi 60 000 € récemment et compte réinvestir

70 000 €. Son chiffre d'affaires est de 14 millions d'€. Après les belles années où 50% de sa production était exportée, elle exporte aujourd'hui à 20 % mais sa réputation de robustesse et la compétence de ses équipes sont encore ses plus beaux atouts. Après cet exposé, les invités ont visité par



Les élus et visiteurs dans les ateliers



On peut sourire aussi au travail...

petits groupes l'ensemble de l'usine et notamment les ateliers de production avec la tôlerie au laser et le montage des fours.

(*) On y notait la présence de Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé

de l'économie et de l'emploi, Gérard Laurent-Bourge, Martine Guillermin, maire-adjoints, Huguette Hely, Nicole Brunet, Ali Chaabi, conseillers municipaux, Joëlle Mariac, responsable du service économique en mairie, Ramona Attigui, chargée de mission à "l'école de la deuxième chance".



Des gestes de précision

L'entreprise Billon a vu le jour à Portes en 1938 Le numéro 2 du génie climatique en France

L'entreprise Billon fait partie de l'histoire de Portes. Elle a en effet été créée en 1938. Et ce qui est aujourd'hui le numéro 2 du génie climatique en France a commencé par un atelier de ferblanterie. C'est le petit-fils du créateur de cette entreprise, aujourd'hui le plus gros employeur de la ville, qui procéda à la visite (*).

Billon, c'est aujourd'hui 350 salariés avec 70 millions d'€ de chiffre d'affaires l'an dernier. Le siège social est toujours à Portes, où se trouvent une enfilade de bureaux d'études et les ateliers de fabrication, rue



25000 VMC (ventilations mécaniques contrôlées) sont produites chaque année chez Billon

Jean Rostand, dans la ZI de Grangeneuve, mais des agences se sont créées à Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble.

« Tout est pensé en amont, ici, dans nos bureaux d'études, qui établissent des plans en 3 D, lesquels serviront ensuite à préfabriquer des kits pour nos chantiers » explique Guillaume Billon.

Car Billon, c'est un peu le IKEA de la plomberie et du chauffage en France. Une locomotive qui, pour rester toujours en tête du peloton, innove sans cesse comme le prouve cette "pieuvre hydraulique", inventée il y a treize ans, qui permet, en à peine une demi-journée, d'installer la tuyauterie d'une mai-

son de 120 m² alors qu'un plombier traditionnel aurait besoin de trois jours minimum. L'aire d'activité de Billon couvre les secteurs de la plomberie, du chauffage (il fut précurseur dans les pompes à chaleur), de la ventilation, du désenfumage, de l'étanchéité, du bardage (couverture de bâtiments industriels ou de supermarchés par exemple) et de l'électricité. Il intervient ainsi dans les logements collectifs ou individuels, les hôpitaux, l'industrie, le tertiaire, l'hôtellerie et les résidences spécialisées, les bâtiments commerciaux, de logistique, d'enseignements, culturels ou de loisirs. On lui doit notamment les aménagements de l'ambassade d'Irak à Paris, du Pôle Solère à Lyon, de l'hôpital Lyon Sud, de l'hôpital privé Jean Mermoz, toujours dans la capitale des Gaules, du Fedex de l'aéroport de Paris, etc.

Billon équipe ainsi de 4 à 6000 logements

Les cabines électriques de Billon



Cette structure sera amenée sur le chantier : deux points de soudure et le tour est joué !



“Les 7 jours sur l’emploi”



Guillaume Billon montre ce qu’est une “pieuvre hydraulique”

dans l’année, 150 villas dans un marché qui atteint le chiffre de 800 il y a quelques années. Mais, pour les Portoises, c’est aussi un peu leur entreprise ; des générations y ont

travaillé et l’entreprise continue ses services aux particuliers en panne de chaudières ou ayant besoin d’une salle de bain décente. Cette visite n’était pas une visite tout à fait comme les autres étant donné le lien affectif qui existe avec cette entreprise. En témoigne cette rencontre avec une visiteuse et son fils en train d’installer un kit de plomberie destiné à un immeuble collectif et qui n’aura besoin que de deux ou trois soudures une fois livré sur le chantier.

Billon, c’est aussi, avec Nather, une branche VMC pour la ventilation. Dans un atelier discret, on fabrique 25 000 VMC destinées au marché français, mais aussi à l’international, dont la Chine. Toutes sont testées avant leur envoi.

Locomotive, Billon ne l’est pas qu’au niveau technologique. Depuis onze ans, elle détient le label ISO 9001. Sa révolution culturelle et technologique en matière d’énergie et d’environnement ne date pas d’hier. Elle peut s’appuyer aujourd’hui sur une prise de conscience collective qui conduit les consommateurs à vouloir réduire leurs dépenses énergétiques et adopter une démarche éco-citoyenne.

() On y notait la présence de Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l’économie et de l’emploi, Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoint, Huguette Hely et Gérard Sagnard, conseillers municipaux, Joëlle Mariac, responsable du secteur économique, et de nombreux visiteurs.*

KDI-Merlin, un leader des produits métalliques Une entreprise qui a besoin du fret ferroviaire



Un groupe de visiteurs dans les ateliers

Une première visite de l’entreprise s’était déjà déroulée fin juin. Portes-Infos n°15 de septembre s’en était fait l’écho (on peut relire cet article sur le site de la mairie : www.portes-les-valence.fr).

L’odeur bleue et coupante de l’acier domine dans ces immenses ateliers où sont alignés tubes et poutrelles allant d’une taille de 6m à 21m, ces dernières nécessitant un transport par chemin de fer. La preuve en est cette voie qui entre directement dans l’entreprise. Avec ses 100 salariés, sa noria de camions chargeant et déchargeant, ses trois wagons quotidiens, KDI-Merlin est un poids lourd de l’économie locale.

Les visiteurs (*) qui ont répondu à l’invitation de la municipalité ont ainsi pu découvrir cet envers du décor qui intrigue toujours les



L’informatique et le numérique côtoient l’acier

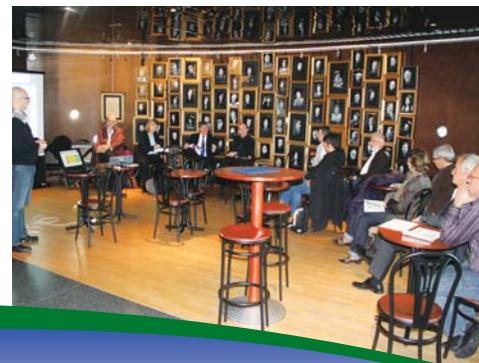
Portoises se posant la question : « Que fait-on derrière ces murs ? »

() Jean-Michel Bochaton, maire adjoint chargé de l’économie, Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoint, Romana Attigui de “l’école de la deuxième chance”.*

Le transport des salariés Thème des rencontres “Portes-Entreprendre”

La première semaine sur l’emploi organisée par la municipalité et son service économique avait mis en relief la nécessité d’un endroit où élus et responsables d’entreprises puissent dialoguer. C’est chose faite depuis le mois de mai sous l’intitulé « Les rencontres de Portes-Entreprendre » qui se déroulent le jeudi matin à l’occasion d’un petit déjeuner dans l’espace convivial du hall du Train-Théâtre. Cette rencontre tombait pile-poil dans le calendrier de la semaine et avait pour thème : « Comment intégrer les transports en commun dans le plan de déplacement des salariés ». Elle était

organisée en partenariat avec la CTAV et TER/SNCF dont l’un des responsables régionaux, Thierry Lecomte, également conseiller municipal, exposa les diverses offres de transport proposées.



Déchargement d’une poutrelle

Une journée emploi-solidarité



Dans l'assistance

Le mardi 16 novembre fut consacré à une journée de formation et d'échanges entre élus impliqués dans le développement économique et la défense de l'emploi. Réalisée en partenariat avec le Cidefe (Centre d'information, documentation, étude, formation des élus), elle avait pour thème : "Après la suppression de la taxe professionnelle, quelles actions des collectivités et quel lien pour le développement de l'économie et de l'emploi ?". La journée d'information emploi-solidarité, le mercredi 17 novembre, avait pour cadre l'Espace Cristal et s'est déclinée en deux temps. Le matin était consacré à des ateliers des techniques de recherche d'emploi et l'après-midi se

tenait un forum des solidarités. Partenaire de cette semaine, l'association "Les Portes de l'emploi" et son président, Maurice Gorce, présentait les ateliers de la matinée et leur déroulement. « *On se rend compte que la complexité pour décrocher un emploi réside aussi sur une incompréhension mutuelle des deux acteurs essentiels que sont l'employeur et le demandeur d'emplois, ainsi que sur les difficultés et les doutes auxquels ils sont confrontés réciproquement dans la phase de recrutement.* » dira Maurice Gorce en préam-



Lors du forum des solidarités



Maurice Gorce, lors de son exposé

bule aux témoignages des entreprises présentes : Entreprise E 26, ferme Margerie, ECTI, France Boissons, Crit Interim, Aire 2 I, la mission locale, Pôle emploi, CIDFF. Après un échange entre ces entreprises et l'assemblée composée d'une soixantaine de personnes (plus que ce qu'attendaient les organisateurs), atelier par atelier, chacun a pu être accueilli en entretien individuel pour des conseils plus personnalisés.

L'après-midi, toujours à l'Espace Cristal le forum des solidarités s'adressait aux personnes se trouvant confrontées à des problèmes sociaux (santé, logement, etc.) liés à la perte d'un emploi. De nombreux partenaires occupaient l'Espace Cristal, répartis en divers pôles : solidarité, insertion, logement, médico-social, mobilité. Le CCAS de la commune de Portes était représenté notamment par Jocelyne Couriol, maire-adjointe chargée du logement, des personnes âgées et du CCAS. Tous les dispositifs de solidarité du Département et de la Caisse d'allocations familiales étaient également présents.

Gérard Filoche avait "carte blanche"



Gérard Filoche

La semaine sur l'emploi intègre une soirée "Carte blanche à...". L'an dernier l'association "Femmes solidaires" et ses invités avaient pu démontrer à quel point les femmes sont victimes de discriminations. Cette année, l'invité était Gérard Filoche. Inspecteur du travail, militant politique et syndical, auteur, rédacteur en chef de la revue « Démocratie et socialisme », l'homme est aussi

un conférencier hors-pair sachant manier l'humour avec bonhomie. Impliqué contre la dérégulation économique, il milite pour le Droit au travail et le Droit social. Il était donc tout indiqué pour animer cette "carte blanche" dont le thème était "Le code du travail : carcan ou droit légitime ?".



Un public intéressé et conquis

Café-citoyen



Cette semaine fut aussi l'occasion d'un partenariat avec la MJC-centre social qui, le vendredi 19 organisa un café-citoyen avec Kader Soufi, président de l'association Arcad (Agir en Région pour construire un avenir sans discrimination). Le thème en était : "Les discriminations : de quoi parle-t-on ? Lutter et agir".

Un challenge Alain Hartz plus country

Le passage dans le bois de la Chaffine a satisfait les coureurs de ce 31^{ème} challenge, le dimanche 21 novembre



Le départ vient d'être donné par Pierre Trapier, maire.

Contrairement à ce que dit la "sagesse populaire" s'appliquant au domaine sportif, il faut toujours changer une équipe ou une formule qui gagne. L'exemple le plus flagrant étant celui des handballeurs français qui sont passés du statut de bronzés en 1992 à celui d'experts depuis 2008 en passant par celui de barjots et de costauds. Le contre-exemple étant, bien évidemment, celui des footballeurs français au mondial sud-africain...

Organisé par l'association "Le lièvre et la tortue" avec le soutien de la municipalité et de la chambre des notaires de la Drôme, le challenge Alain Hartz s'est payé une nouvelle jeunesse pour ses trente-et-un ans. Il a donc changé une formule (un parcours en l'occurrence) pourtant déjà bien satisfaisant pour la plupart des participants qui ont fait de

Un sourire pour le photographe



ce challenge un rendez-vous incontournable des fondeurs et mi-fondeurs. Ce nouveau parcours emprunte en effet, sur 1,5 km environ la piste du bois de la Chaffine et serpente dans les allées gravillonnées et sableuses des Chênes 1. Résultat ? « Les bosses du sous-bois nous permettent de nous relancer, j'ai au moins grignoté une dizaine de concurrents »

nous dit-il un.

« Ce moment où l'on ne court plus sur le bitume repose les articulations » renchérit cet autre. « Cet épisode de la course rompt la monotonie des lignes droites un peu désespérantes quand on est à la bourre » commente enfin ce dernier.

Le passage par le bois de la Chaffine a entraîné un allongement de la course. La "courte" est donc désormais de 8,5 km et la "longue" de 17,180 km.



À la queue leu leu

Course populaire, le challenge Alain Hartz est aussi une course de la générosité et de l'entraide ; c'est une course humaniste. La solida-



Un peu de réconfort...

rité, c'est la place accordée au sport adapté, fidèle lui aussi au rendez-vous depuis des lustres. L'entraide, c'est le coup de main que se donnent les coureurs, les encouragements du public. Comme cette petite fille aux Chênes qui, entre deux applaudissements leur lance : « Je sais que c'est dur, mais il faut y arriver ! » Comme Joël Vieux, du jogging club portois,



Joël Vieux a servi de lièvre à Valérie Boiron

marathonien émérite (parmi lesquels New York, Paris, Venise, etc.) et qui "fait le lièvre" pour permettre à Valérie Boiron de monter sur le podium. Pari gagné puisque Valérie, du même club, se classe 1^{ère} féminine du 8,5 km. L'entraide, c'est aussi le coup de main que donnent les autres sportifs de la ville, qu'ils soient cyclos, pratiquants des arts martiaux, gymnastes, etc. Car le challenge Hartz est un peu aussi leur fête.

Les intempéries du samedi ont malheureusement empêché la tenue du trophée Jean-Claude Ambrogelly, c'est-à-dire les courses



Passage aux Chênes I

pour les jeunes. Sécurité avant tout ! À moins d'aimer se vautrer dans cette gadoue si chère à Pétula Clark...

L'histoire de cette 31^{ème} édition du challenge Alain Hartz retiendra qu'ils étaient 254 coureurs sur la ligne de départ (165 pour la "courte" et 89 pour la "longue"). Le vainqueur du 17,180 km est Vincent Stragapede, un triathlonien qui a fait le temps de 1h 01' 0", suivi de Gilles Nogue (1h 02' 36")

et Yves Maneval (1h 04' 17"). Heureuse surprise, le jeune Sami Chaabi, du jogging club portois arrive en 9^{ème} position avec un temps de 1h 0' 11". Un jeune homme à suivre, pas forcément en courant...

Cette bonne prestation du jogging club portois, tant au niveau des performances que de la participation se retrouve dans les deux courses.

Ainsi de la "courte" remportée par Brice Bouniot (UC Montmeyran en

20' 26") suivi de Christophe Bellin-Croyat (30' 05") et Laurent Gérardin (Macadam 07 en 30' 2"). Dans cette course Daniel Buffat, du jogging club portois se classe 6^{ème} avec un temps de 31' 33".

Un excellent cru donc que ce 31^{ème} challenge Hartz où les locaux, qu'ils soient du jogging club, du bike club, de sports et loisirs, de l'USCP basket, du Football club portois, du judo club portois, de l'USCP tennis



Remise du Trophée

ont participé avec enthousiasme avec des résultats à la clef.

Un bel hommage aussi rendu à Alain Hartz comme l'a rappelé le maire Pierre Trapier lors de la remise des coupes « *un homme de cœur, un militant CGT impliqué dans toutes les luttes, disparu tragiquement en montagne mais dont le challenge organisé chaque année perpétue le souvenir.* »

Bernard Fillet

500 écoliers au cross de l'USEP

Le mardi 16 novembre s'est déroulé, au parc Léo Lagrange, le cross des écoles organisé par l'USEP. Les trois écoles primaires de la ville, Joliot-Curie, Voltaire et Fernand Léger, y ont participé. En tout 500 enfants sur la ligne de départ, par tranche d'âge puisque les participants allaient des classes de CP au CM2 avec des distances adaptées. Ce cross est le fruit de la collaboration des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives et des enseignants puisque des cycles endurance ont été mis en place dans les écoles.



Un goûter bien mérité

Classement :

■ CM2 1800 m

GARÇONS

- 1^{er} Viennet Jonathan de Voltaire
- 2^e Rollet Julien de Voltaire
- 3^e Filali Edhy de J. Curie

FILLES

- 1^{ère} Kadri Sara de J. Curie
- 2^e Hachefa Lydia de J. Curie
- 3^e Bienassis Dora de J. Curie

■ CM1 1400m

GARÇONS

- 1^{er} El Mosbah Marouan de J. Curie
- 2^e Faure Clément de F. Léger
- 3^e Massa Hyppolite de Voltaire

FILLES

- 1^{ère} Aboudar Soundouce de F. Léger
- 2^e Cabrol Manon de J. Curie
- 3^e Vallon Lise de J. Curie

■ CE2 1200m

GARÇONS

- 1^{er} Gerbas Djalil de Voltaire
- 2^e Chaabi Amine de J. Curie
- 3^e Buisson Arthur de Voltaire

FILLES

- 1^{ère} Rauch Samantha de Voltaire



Départ des CM2

- 2^e Azzoug Sofia de F. Léger
- 3^e Pignet Juliette de J. Curie

■ CE1 1000m

GARÇONS

- 1^{er} Ode Nolhan de J. Curie
- 2^e Plantier Lucas de J. Curie
- 3^e Chaabi Imran de J. Curie

FILLES

- 1^{ère} Dumay Lilou de Voltaire
- 2^e Filali Doria de J. Curie
- 3^e Raymond Axelle de J. Curie

■ CP 800m

GARÇONS

- 1^{er} Doubremele Mathis de F. Léger
- 2^e Massa Barnabé de Voltaire
- 3^e Sad Chemloul Walla-Eddine de J. Curie

FILLES

- 1^{ère} Schmit Léonie de J. Curie
- 2^e Chave Maëlle de Voltaire
- 3^e Hertault Anaïs de Voltaire

Dans la joie et la bonne humeur

C'était, dimanche 28 novembre, le 61^{ème} repas des anciens



Offert par la municipalité et organisé par le CCAS, le repas de fin d'année est destiné aux Portoïs âgés de plus de 70 ans et à leur conjoint. Il s'est tenu à l'Espace Cristal le dimanche 28 novembre. Un demi-millier de personnes (y compris les représentants de la municipalité et les organisateurs) y ont pris part.

Après le voyage des anciens, en juin, c'est la deuxième occasion pour les aînés de la commune de se retrouver tous ensemble à l'occasion d'agapes.

Accueillies par les élus, les personnes participantes étaient réparties par travées selon l'ordre alphabétique de leur patronyme. Ce qui facilita l'organisation de cette journée frappée du sceau de la fraternité entre anciens, de la convivialité et de la bonne humeur. Tout cela grâce à l'orchestre de Fred Kohler, originaire d'Ardèche, qui manie aussi bien le paso doble que le rock, et dont l'apparition de la chanteuse sur scène aurait pu nécessiter l'intervention de brancardiers pour évacuer les messieurs frappés d'apoplexie ; mais ils en avaient vu d'autres, n'est ce pas ?

Entouré des membres de son conseil municipal, le maire, Pierre Trapier et Jocelyne Couriol, adjointe au maire chargée des personnes âgées, souhaitèrent la



Le Maire, Pierre Trapier, accompagné des élus, accueillent les personnes participantes

Un repas préparé par le traiteur Gefcau de Bourg-lès-Valence





Tout le monde danse dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur grâce à l'orchestre de Fred Kohler

bienvenue aux convives et notamment aux jeunes septuagénaires et aux nouveaux portois dont c'était le premier repas hivernal. Nul doute que l'ambiance chaleureuse perdurera à l'occasion de la balade le 1^{er} juin 2011. Destination : suspens... Le repas était préparé par le traiteur Gefcau de Bourg-lès-Valence et n'a pas failli à sa réputation de plénitude et de raffinement, avec service à table, ce qui n'est

pas une mince affaire pour autant de personnes. Bref, de quoi se reconstituer les zygomatiques à l'approche de l'hiver et du déclin des jours.

Les deux doyens de la journée, Camille Champ, née Roche, le 10 octobre 1914, et Marcel Roger, né le 25 avril 1914 se sont vus remettre un magnifique bouquet de fleurs par Monsieur le Maire et son épouse.

Un chêne des marais pour Solange Ferrier

Devant cette MJC où elle était bénévole au soutien scolaire et où elle faisait partie des animateurs de l'atelier d'écriture, un arbre a été planté, le mercredi 8 décembre, en sou-



venir de Solange Ferrier. Il s'agit d'un chêne des marais, une espèce qui n'existe pas sur Portes mais qui est appelé à une belle croissance. Nombreux étaient les enfants, mais aussi les adultes à participer à cette cérémonie forte en symboles. La MJC était représentée par sa présidente, Valérie Pignet, sa directrice, Véronique Hillion Cuadrado et l'on notait également la présence de Thierry Benistant qui fut, de nombreuses années animateur-coordonateur de la structure. Trois textes furent lus, l'un par un enfant, l'autre par un adulte et le troisième par Jacqueline Grangeon, conseillère municipale, mais également membre de l'atelier d'écriture. Pour la municipalité, on notait la présence de Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoints. A cette occasion, Pierre Trapier rappela à quel point le souci de l'autre et le combat contre les injustices caractérisaient Solange.

La goutte d'eau de Michel Aubert

Un mois de novembre plutôt sec : c'est le constat qu'on peut faire grâce aux relevés pluviométriques de Michel Aubert. Il n'est tombé en effet que 78 litres/m² et n'a plu que durant huit journées (les 7, 10, 11, 15, 20, 21, 25 et 30). Mais une seule journée, le lundi 15 novembre, avec 43 litres/m² fait plus que la moitié du total du mois.

La première décennie du troisième millénaire s'achève. Ce mois de novembre avec ses 78 litres/m² se place en neuvième position, juste devant la lanterne rouge que fut le mois de novembre 2001, particulièrement sec avec seulement 16 litres/m².

La plus haute place de podium est très largement détenue par le mois de novembre 2002 avec 419 litres/m² !

Cette année 2002 fut aussi la plus pluvieuse de la décennie avec, en tout, 1415 litres/m². En janvier, nous ferons le point sur cette décennie écoulée.

Baptiste Bontemps n'est plus

Baptiste Bontemps, masseur-kinésithérapeute installé à Portes depuis 2006, est tragiquement décédé dans un accident de la route mi-novembre.

Nous retiendrons de lui son écoute et son professionnalisme, il était des thérapeutes qui savent se mettre à la portée de chacun.

Ceux qui le côtoyaient depuis longtemps se souviendront aussi de sa bonne humeur et de son caractère volontaire.

Ses proches ont été très touchés des marques d'affection et de sympathie témoignées par les gens de Portes-les-Valence.



La salle multi-activités de la Chaffine

Elle pousse comme un champignon en automne



Projection en 3D de la salle multi-activités

Elle a poussé plus vite qu'un champignon, la construction de la salle multi-activités de La Chaffine dont la conception architecturale est due à Odile Balayn, qui réalisa également le restaurant scolaire de l'école Joliot-Curie. Prévus pour juin, son ouverture risque donc bien de s'effectuer dans les délais.

Située au carrefour des Droits de l'homme,

joutant les immeubles de La Chaffine, en face du pôle socio-éducatif et culturel composé de la MJC-centre social, de la bibliothèque, des écoles d'art et de musique, au centre-ville, elle constitue ainsi une sorte de trait d'union. « C'est aussi une passerelle pour les plus jeunes de la MJC qui, une

fois ados, y trouveront une salle » nous dit Ali Chaabi, conseiller municipal chargé de la jeunesse.

Elle s'intègre également dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie inclus dans le CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) et bénéficie donc à ce titre de subventions (*).

Qu'y trouvera-t-on ? Une salle pour les activités sportives (boxe et USEP), une autre

pour la danse et le hip-hop (l'un des fers de lance de la MJC), un foyer culturel pour les jeunes adultes et une salle de réunion qui servira par exemple pour les habitants de la Chaffine, ceux de la résidence d'Italie ou du quartier Est qui en avaient bien besoin. Mais d'autres associations de toute la ville pourront également l'utiliser.

Pour Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux : « Cette salle s'inscrit dans l'Agenda 21 de la commune avec une toiture en partie végétalisée, l'autre partie étant en ossature bois avec bardage en stratifié compact en mélèze, un bois impu- rescible. Tous les matériaux utilisés s'inscrivent dans le cadre du développement durable ».

() Coût total : 800 000 € TTC dont 150 000 € TTC du Conseil général de la Drôme et 40 000 € TTC de la Région Rhône-Alpes en subventions.*

De Portes à la Nouvelle Calédonie

Dans notre parution de janvier 2010, nous avons déjà évoqué ce gros bidule, un shelter, à l'occasion d'une visite d'entreprise dans le cadre de la semaine "Portes sur l'emploi" qui s'est déroulée du 16 au 20 no-



Un giratoire délicat

vembre 2009. Il est le plus gros d'Europe et servira dans une mine de nickel.

Traduit de l'anglais, un shelter n'est ni plus ni moins qu'une salle électrique autonome équipée de disjoncteurs. Le monstre est branché sur le réseau. Dit comme ça, c'est aussi simple que l'œuf de Christophe Colomb, aussi est-il inutile de rentrer dans des détails par trop techniques pour dire que ça marche. Le shelter made in Reyes à Portes-lès-Valence va donc faire un long voyage jusqu'aux antipodes et alimenter en 63 K volts une mine d'extraction de nickel. La bête pèse 108 tonnes. Elle est large de 7,4 m, longue de 25,7 m et haute de 7,6 m. Le camion qui l'a transportée de l'usine au port de commerce est long de 26,4 m. À vide, il pèse déjà 43 tonnes. Il aura fallu une



À l'intérieur du shelter

journee pour hisser le shelter sur le camion, une autre pour l'emmener au port de commerce et une autre pour l'installer sur le bateau. De là, il partira vers le port d'Anvers (trajet estimé à dix jours) et de là, il voguera jusqu'à la Nouvelle Calédonie (trajet estimé à cinq semaines).

Le mercredi 24 novembre, il a fait très grosse impression dans les artères de Portes pour rejoindre le port de commerce.

Freddy Vasseur

Animateur du conseil de quartier Sud



Freddy Vasseur, 47 ans, marié, père d'une fille de 22 ans, est l'animateur du conseil de quartier Sud qui s'est créé en juin.

Portois depuis 2001, ce fonctionnaire au ministère de la Défense a de suite réagi positivement quand il a appris la création du premier conseil de quartier. Il envoie un mail au maire

et lui annonce qu'il sera disponible si un conseil de quartier se crée dans sa zone de résidence. À ce point que, quand celui-ci se constitue, il quitte ses fonctions de délégué régional d'un syndicat où il était chargé de la communication pour se donner à 100 % à l'animation du conseil de quartier. Disponible, il va voir ses voisins, les écoute. Il s'aperçoit ainsi que dans le prolongement de la rue de Provence, le courrier, de par le transfert de la distribution de Portes à Beaumont, n'est plus distribué. Il en alerte immédiatement la mairie. Car la conception qu'a Freddy Vasseur d'un conseil de quartier c'est, au-delà du constat des problèmes de

voirie, de recréer du lien social qui s'est fort distendu dans une société où l'hyperconsommation a conduit à des comportements de repli. Et, ce qui lui tient à cœur, c'est notamment le lien intergénérationnel.

*Pour toutes remarques, questions ou suggestions, vous pouvez contacter le Bureau par mail à l'adresse : cdqs.plv@free.fr
Site web du comité de quartier sud : <http://cdqs.plv.free.fr>*

Il y a 92 ans, la fin de la Première guerre mondiale



C'est dans le recueillement que s'est déroulée la cérémonie du 92^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18. Suite à une demande de l'association nationale des anciens de l'Indochine et de son président M. Laurent, une stèle a été apposée sur le monument aux morts. Y figurent les noms de Pierre Chambon et Pierre Cailloux, reconnus morts pour la France, deux Portois, tous deux âgés de 24 ans.

À l'heure des énergies renouvelables

Pour atteindre l'objectif de 25% de recyclage, le SYTRAD (syndicat de traitement des déchets du nord et centre Drôme-Ardèche), qui regroupe 358 communes et 23 collectivités membres, a agrandi et modernisé son équipement, situé ZI de la Motte à Portes, afin de trier 40 000 tonnes de déchets/an.

Ce projet a été réalisé en respectant les prescriptions du référentiel « Haute qualité environnementale ». L'accent a été mis sur la production d'énergies renouvelables (207 panneaux photovoltaïques ont été installés sur 186 m²) et la limitation de consommation en eau.



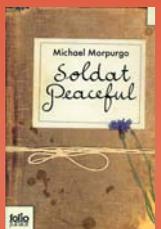
Pour en savoir plus sur la Première guerre mondiale...

La bibliothèque vous propose une petite sélection d'ouvrages autour de la guerre 14-18 disponibles dans ses rayons.



"Zappe la guerre" par PEF (roman illustré à partir de 8 ans). Après 80, des soldats sortent du monument aux morts pour faire le point. Ils rencontrent un enfant... : un conte moderne.

"Soldat Peaceful" par Michael Porpurgo (roman jeunesse à partir de 11 ans). Thomas Peaceful, 17 ans, participe à la Première guerre mondiale avec son Frère Charlie... Demain, tout va basculer.



"Les hommes contre" par Emilio Lussu (nouvelles pour adolescents et adultes). La Première guerre vue par un soldat italien. La force du témoignage...

"Verdun" par Jules Romains, dans les hommes de bonne volonté (cycle romanesque pour adultes). L'occasion de découvrir l'immense fresque de Jules Romains, tableau de la France du début du XX^e siècle.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

L'augmentation de l'espérance de vie : une chance et un défi majeur pour notre société.

Les associations nationales expriment leur vive inquiétude face à la dégradation des conditions de vie des personnes âgées, due à la politique menée par la droite envers nos aînés : petites retraites, insolvabilité pour financer les coûts liés à l'hébergement - à domicile ou en maison de retraite - ou à l'accès aux soins. Pour surmonter ces difficultés, les collectivités et leurs CCAS sont en 1ère ligne. Encore faudrait-il qu'ils disposent de dotations de l'Etat suffisantes pour faire vivre la solidarité.

L'équipe municipale s'attache à défendre tous les portois, avec une attention particulière pour les anciens afin de promouvoir les liens intergénérationnels. Elle s'appuie également sur le tissu associatif local dont notamment le Club Ambroise Croizat, la MJC...

Les élus de Portes citoyenne vous adressent, à chacune et chacun, des vœux de bonne année 2011, de santé, de bonheur.

Rendre les quartiers toujours plus attractifs et plus conviviaux

Dans notre commune, les comités de quartiers sont le reflet de la démocratie participative, avec pour objectif constant de renforcer les liens entre les habitants.

Les 4 comités (quartiers Ouest, Est, Centre Sud et Sud) œuvrent à impulser et dynamiser les quartiers. Les citoyens ont la parole. À eux de s'en emparer au travers de ces lieux de concertation et d'échanges. Ils sont force de propositions pour trouver des solutions aux diverses questions qui se posent dans divers domaines de la vie quotidienne : cadre de vie, urbanisme, travaux, circulation, culture, politique de la ville, animations...

Au Centre Sud : conférences débats sur des thèmes choisis, après-midi ou soirées détente, balade découverte pour mieux faire connaissance...

Au Sud : diverses questions concernant la sécurité, limitations de vitesse, organisation de soirées, jeux de carte, pétanque pour permettre les rencontres intergénérationnelles...

À l'Est : apéritif/expo photos, participation au téléthon avec la préparation de gâteaux et de jeux pour les enfants, animation "Père Noël", création d'un char pour le Corso 2011, en partenariat avec le Comité des Fêtes, des questions de voirie et de sécurité des piétons...

À l'Ouest : brocante, participation au téléthon, vente de boudins et de châtaignes grillées, soirée contes avec la MJC et dégustation de bugnes, des aménagements de voirie...

La liste des projets est longue... Un échange inter quartiers est prévu. Toutes les conditions sont réunies pour rendre les quartiers toujours plus attractifs et plus conviviaux.

**Jacqueline Grangeon, conseillère municipale,
membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
groupecrc.portes@yahoo.fr**

Mensonge et mauvaise foi

Le débat, lors du dernier conseil municipal, sur la vente d'un terrain, m'amène à deux remarques :

1) Au lieu de chercher des arguments techniques, la droite locale devrait avoir le courage de ses opinions et afficher clairement son opposition au projet de salle de prières. Dire que l'on a caché que ces terrains, situés route de Beauvallon, allaient devenir constructibles est faux et archi-faux, puisque cela a été présenté en conseil municipal du 10 mai 2010, durant lequel a été arrêté le projet de PLU. Cela a d'ailleurs été voté à l'unanimité. Si les élus d'opposition ne savent plus ce qu'ils votent, c'est grave !

D'autre part, ce projet avait été présenté en réunion publique de concertation sur le PLU, le 29 avril.

Mais c'est vrai que les élus de droite étaient absents ce jour là, comme absents à la commission d'urbanisme du 28 octobre, où le projet de vente du terrain a été débattu.

Rappelons, que la commune se contente de vendre un terrain et que la construction de la salle de prières est l'affaire de l'association sociale et culturelle portoise. Point barre.

2) Quand on informe la population et qu'on l'invite à participer à un conseil municipal, on devrait avoir le courage de signer ses tracts au lieu de le faire de manière anonyme ; même si nous savons qui a fait les photocopies en mairie et qui les a distribuées...

Un peu de courage, s'il vous plaît.

**Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint au maire, membre du groupe
"Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté".
groupe.ps.apparentes@free.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Une fois de plus la démocratie est bafoyée à Portes-lès-Valence

Sans information ni débat préalable, en moins d'une heure, Pierre Trapier, au dernier conseil municipal, fait adopter par son équipe, la vente d'un terrain à l'Association Sociale et Culturelle Portoise riche de 100 adhérents, d'un terrain agricole de 1500 m² pour la construction d'une salle de prière de 500 m² à un prix qui n'est ni plus ni moins qu'un détournement de fonds publics à 20 € le m² constructible.

Ce terrain sera rendu constructible à l'issue de l'enquête publique sur le PLU du 17 novembre au 18 décembre 2010. Cette information nous a été cachée lors du dernier conseil municipal.

Encore une fois, la méthode employée est totalitaire et notre groupe d'opposition a voté contre.

Le copinage n'a plus de limite.

Pierre Trapier a promis à ses amis de la communauté musulmane qu'ils auraient leur mosquée il y a bientôt 3 ans. Il y a des promesses dont on échappe difficilement et les explications données pour attendrir l'assemblée sur la nécessité d'une telle construction sur notre commune auraient pu largement donner lieu à un débat public bien en amont.

Ni le conseil de quartier concerné, ni la commission adéquate, ni le conseil municipal n'ont été saisi de ce projet depuis mars 2008. Le maire communiste de Grigny dans l'Essonne a posé la première pierre d'une mosquée le 20 novembre dernier, d'un projet initié il y a 8 ans (quel bel exemple). Cette ville compte 25 000 habitants dont plus d'un tiers sont musulmans répartis sur 80 nationalités.

Mais à Portes lès Valence aucune concertation sur les vrais enjeux portois.

Le groupe de l'opposition Portoise - groupe-opposition-portoise@laposte.net

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

VOS SORTIES

Au Club Ambroise Croizat

Décembre

Vendredi 31 : réveillon dansant, à 20h, salle Georges Brassens
Inscriptions tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.
Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

Au Train-Cinéma

Serveur vocal : 08 92 68 01 43.
Prochainement : *Narnia l'Odyssee*,
Les petits Mouchoirs

Au Train-Théâtre

Janvier

Sarclo (chanson "à tombeau ouvert"), ven. 14 à 20h30.

Daphné (entre pop planante et ritournelles), ven. 21 à 20h30.

Toccata (cirque "sérénade pour couple pathétique"), mar. 25 à 20h30 et mer. 26 à 18h30.

Janvier (jeune public)

Fragile (spectacle d'acteurs, objets et marionnettes), mer. 19 à 15h30.

Pour tout renseignement :

04 75 57 14 55

www.train-theatre.com

CONCERT "CANTAVIOURE"

"**Echos logiques...**", est le nouveau spectacle en chansons que vous propose Cantavioure au Train-Théâtre de Portes-lès-Valence. Six séances sont prévues :

■ samedi 19 février à 20h45

■ dimanche 20 février à 14h et 18h

■ samedi 26 mars à 20h45

■ dimanche 27 mars à 14h et 18h.

Ce spectacle mis en scène par Jean-Pierre Desbos vous emmènera des fumées polluantes, aux senteurs provençales. La direction du chant et de l'orchestre sera assurée par Stéphan Calon, les décors et les costumes sont entièrement réalisés par les choristes.



Renseignements et billetterie:

04 75 57 18 55 - 06 70 36 71 83
ou auprès des choristes de Cantavioure. Vous aurez aussi la possibilité d'acheter vos billets aux permanences qui auront lieu dans le hall du Train-Théâtre le **22 janvier et le 5 février**.

Site internet de Cantavioure :
<http://Cantavioure.free.fr>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2011/2012

Elles concernent les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portois.

Elles auront lieu en mairie en janvier 2011, bureau des Affaires Scolaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, selon le calendrier ci-après :

Écoles maternelles

■ **Voltaire** : lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 janvier

■ **Jean Moulin** : jeudi 6 janvier

■ **Anatole France et Pasteur** : vendredi 7 janvier

Écoles élémentaires

■ **Voltaire** : lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 janvier

■ **Fernand Léger** : jeudi 6 janvier

■ **Joliot Curie** : lundi 10 et mardi 11 janvier

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra le vendredi 14 janvier 2011 aux heures d'ouverture de la mairie.

Pièces à fournir (originaux et photocopies), pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées :

■ pièce d'identité d'un des parents,

■ en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant,

■ justificatif du domicile de moins de trois mois,

■ carnet de santé,

■ copie intégrale du livret de famille,

■ pour les premières inscriptions en maternelle, certificat médical délivré par un médecin qui atteste que l'enfant est bien scolarisable,

■ avis d'imposition de l'année 2009 pour le calcul du quotient familial,

■ certificat de radiation en cas de changement d'école.

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.

LOTOS 2011

UGSP, dimanche 9 janvier, Espace Cristal à 14h

Football Club Portoais, samedi 15 janvier, Espace Cristal à 20h

US Véore XV, samedi 22 janvier, Espace Cristal à 20h

Pétanque Cheminote, dimanche 23 janvier salle Brassens à 14h30

Club Ambroise Croizat, mercredi 26 janvier salle Brassens à 14h

Judo-Jujitsu-Taïso, vendredi 25 février, Espace Cristal à 20h

STAGES 2011- ÉCOLE D'ART

■ **Stages de modelage** par Éric Bayoud. Périodes : du 28 février au 4 mars, du 25 au 29 avril, du 18 au 22 juillet, du 1^{er} au 5 août, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tarif : 200 € pour 30h de cours (matériel et cuisson compris)

■ **Stage de poterie** par Magali Gargnon. Pour binôme (parents / enfants, frères / sœurs, grands-parents / petits enfants...) à partir de 5 ans, du 7 au 11 mars de 10h à 12h. Tarif pour le binôme 150 € pour 10h de cours (terre, couleur et cuisson compris).

■ **Stage de poterie** par Magali Gargnon. Pour enfants à partir de 7 ans, du 2 au 6 mai et du 4 au 8 juillet de 10h à 12h. Tarif : 70 € pour 10h de cours, (matériel et cuisson compris)

■ **Stage de dessin** par Philippe Noulette, du 4 au 7 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni)

■ **Stage de peinture** par Philippe Noulette, du 1^{er} au 4 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni)

Réservation et renseignements : École d'art municipale au centre culturel L. Aragon, tél. 04 75 57 31 54.

Minimum 5 personnes inscrites par stage pour qu'il ait lieu.

MÉMOIRE VIVANTE CHERCHE TÉMOIGNAGES

L'association Mémoire vivante de Portes, qui œuvre pour la conservation et la mise en valeur de l'histoire communal, a notamment comme projet en cours un recueil sur les appelés en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Avec l'appui de la FNACA qui a déjà dressé une liste de personnes volontaires pour raconter leur vécu et leur expérience durant cette période trouble, l'association recherche d'autres témoignages d'anciens ou actuels Portoais, qui ont connu les événements en Algérie. Le recueil qui présentera de façon synthétique et anonyme les différents entretiens sera édité normalement en mars 2012 pour le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Contact : Alexandre Bertrand, tél. : 04 75 57 15 88

LES RANDONNEURS DU CLUB AMBROISE CROIZAT

La marche maintient une forme physique et une forme intellectuelle fortement conseillée à tout âge. C'est pourquoi elle a trouvé des amateurs et des amatrices au club



Ambroise Croizat. Du printemps à l'automne, chaque mercredi ils se donnent rendez-vous pour découvrir les joyaux que notre région peut offrir, et notamment les montagnes que nos anciens n'hésitent pas à gravir. Organisées par Roger Lanthéaume, ces randonnées, que ce soit pour une demi-journée ou une journée entière, se déroulent dans un climat de convivialité et d'entraide. En témoigne notre photo, prise à Saint-Jean-de-Muzols où 8,5 km pour 350 m de dénivelé, entre forêts, vignobles et points de vue sublimes, ont été effectués.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Thony Cosaque--Glandor,
Nahil Mogan Trodi,
Farès Bendjeriou Sedjerari--Hitz,
Inès Hamdi,
Tom Volatier,
Sara Petrovic,
Elmehdi Daouini,
Assia Kriach,
Wassim Tabchiche,
Alissa Mestre,
Janna Amari,
Morgan Arnaud,
Cléa-Maévie Bonnet,
Izia Balanger,
Yassine Krammala,
Mathilde Trepier--Le Beller,
Baptiste Curnier

Décès :

Yvette Blacher née Dussaud,
Pierre De Durand De Premorel,
Désiré Jourdain,
Ginette Chazot née Delieux,
Libéra Tonna née Mulinelli,
Gérard Comte,
Marcel Rognon,
Yvonne Fargier née Jullien

Meilleurs Vœux



*Pierre Trapier, Maire
et le Conseil Municipal de Portes-lès-Valence*

*vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux à la population,*

vendredi 21 janvier 2011

à 18 h 30 à l'Espace Cristal